

Relevé de décisions Jumelages Premier degré d'éducation artistique et culturelle

2016

Séance du 24 mars 2016 à la DRAC de Normandie

Premier degré : 34 projets dont 21 avis favorables correspondant à un financement de **86 800 €**
Claire Dumortier, Pierre Gallot - CPD, Laurence Berthelot-Bacot - IEN 14, Françoise Guitard - DAAC, François Pinel - DRAC.
Excusés : Florence Salley et Patrick Foureau - IEN.

JUM003 : Association Ecorpsabulle – RPI Roullours et Veudry	FAVORABLE : 3 500 €
JUM004 : Association Ecorpsabulle – École Jean Macé de Granville	DÉFAVORABLE
JUM005 : PAH du clos Cotentin – École Notre-Dame de Bricquebec	DÉFAVORABLE
JUM007 : Association ArtEres – Ecole élémentaire d'Argence	DÉFAVORABLE
JUM010 : Comédie de Caen – École Puits Picard de Caen	FAVORABLE : 4 000 €
JUM013 : Petit Label – EEPU de Bénouville	FAVORABLE : 4 000 €
JUM014 : Petit Label – RPI Courcy et Saussey	DÉFAVORABLE
JUM015 : Collectif jazz de Basse-Normandie – EEPU de Troarn	FAVORABLE : 4 500 €
JUM016 : Association Youh C D'Jazz – École Jean moulin de Lisieux	DÉFAVORABLE
JUM017 : Association Coquelicot – École Claude Monet de Honfleur	DÉFAVORABLE
JUM018 : Espaces des arts et techniques / La Corne d'Or – École d'Irai	FAVORABLE : 4 500 €
JUM019 : Saison Musicale d'Hérouville-Saint-Clair – École du Val d'Hérouville	FAVORABLE : 4 000 €
JUM020 : Manufacture Bohin – École Glos-la-Ferrière/La Ferté-Fresnel	FAVORABLE : 4 500 €
JUM021 : Association Villerville et de compagnie – École Patrick Grainville de Villerville	DÉFAVORABLE
JUM022 : La Halle/Vire Normandie – École Pierre Mendès France de Vire	DÉFAVORABLE
JUM023 : Association Régionale pour la Diffusion de l'Image (ARDI) – École Henri Sellier de Colombelles	FAVORABLE : 4 000 €
JUM024 : Compagnie Eteile – EEPU Madeleine Lallier de Bourguebus	FAVORABLE : 4 000 €
JUM025 : La Luciole – École du point du jour d'Alençon	DÉFAVORABLE
JUM026 : Compagnie Les enfants perdus – École de Sainte-Scolasse	FAVORABLE : 4 500 €
JUM027 : Art itinérant – École Reine Mathilde de Caen	DÉFAVORABLE
JUM028 : Aurel Street – Groupe scolaire La Polle de Cherbourg	DÉFAVORABLE
JUM029 : Association Chorège – École de Morteaux-Couliboeuf	FAVORABLE : 3 300 €
JUM030 : Association Le Doigt dans l'Oreille du Chauve – Écoles de Livry et de Saint-Germain-d'Ectot	FAVORABLE : 4 500 €
JUM031 : Association La Loure – École Paul Bert de Flers	FAVORABLE : 4 500 €

JUM032 : Théâtre Municipal de Coutances – École Claires Fontaines de Coutances	FAVORABLE : 4 000 €
JUM033 : La brèche – École de Saint-Martin-de-la-Lieue	FAVORABLE : 4 000 €
JUM034 : La brèche - École du bord de mer de Réville	FAVORABLE : 4 000 €
JUM035 : Scène Nationale 61 – Pôle scolaire Mauves -sur-Huisne et Le Pin la Garenne	FAVORABLE : 4 000 €
JUM036 : Scène Nationale 61 – École Molière d'Alençon	FAVORABLE : 4 000 €
JUM037 : Maison de l'Image – École Aristide Bisson de Saint-Pierre-sur-Dives	DÉFAVORABLE
JUM038 : Maison de l'Image – École Poppa Valois d'Hérouville-Saint-Clair	FAVORABLE : 4 500 €
JUM039 : Maison de l'Image – École Paul Souvray de la Ferté-Macé	FAVORABLE : 4 500 €
JUM040 : Le Cargö – EEPU de Saint-Martin-de-Bienfaite	FAVORABLE : 4 000 €
JUM041 : Association Le Rave – MJC de Flers	DÉFAVORABLE